

**CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES  
2<sup>EME</sup> DIVISION NATIONALE SENIORS DAMES**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**Pour les équipières** : (voir le règlement général)

Ouvert aux joueuses ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

**FORME DE JEU**

**① Phase de qualification** : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> jour

4 joueuses / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

**② Phase finale pour la montée** :

1 foursome et 2 simples consécutifs / match play / 18 trous par jour

Les 8 premières équipes jouent pour la montée : **1 v 8 ; 4 v 5 ; 3 v 6 ; 2 v 7**

3<sup>ème</sup> jour : ¼ de finale

Les 8 dernières équipes se maintiennent en 2<sup>e</sup> division.

**ENGAGEMENT**

La confirmation de participation du Club et l'inscription des joueuses sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) doivent être effectuées au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

**PRIX**

Souvenirs offerts par la ffgolf aux équipes vainqueurs des quarts de finale.